RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« A&S Home »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 22 Rue Jean Hemard
94000 Créteil
981 666 498 R.C.S. Créteil

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À Créteil
Le 30/04/2025

PRÉSIDENCE

L'Assemblée est présidée par Madame Delphine ASKAN.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Une feuille de présence a été établie et signée par les associées présentes, à savoir :

- Madame Delphine ASKAN
- Madame Sophia NAIT-HAMOUD

Les associées représentant 100 % du capital social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée délibère sur les points suivants :

1. Ajout d'activité,
2. Nomination d'un directeur général,
3. Modification des statuts,
4. Formalités de publicité.

1. AJOUT D'ACTIVITÉ

Les associées décident d'ajouter les activités suivantes dans l'objet social :

- **Location de logements ;**
- **Activités spécialisées de design.**

2. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les associés décident de nommer Madame Sophia NAIT-HAMOUD en qualité de Directeur Général, à compter du 30 avril 2025.

3. MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence des décisions ci-dessus, les statuts sont modifiés comme suit :

- **L'article 2 (Objet)** est **mis à jour** pour intégrer la nouvelle activité.

- **L'article 26 (Désignation des dirigeants),** est **mis à jour** pour intégrer la nomination du directeur général.

4. FORMALITÉS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée décide que toutes les formalités légales liées à ces décisions seront effectuées conformément à la législation en vigueur, notamment :

- Publication au **Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC),**
- Inscription modificative au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS),**
- Publication dans un journal d'annonces légales habilitées.

RÉSOLUTION MISE AUX VOIX

Les résolutions susmentionnées ont été mises aux voix et adoptées à la majorité des voix exprimées.

Fait à Créteil, le 30/04/2025

[redacted]